



LE PRÉSIDENT

Melun, le 13 MARS 2018

Dossier suivi par Julie GIRARD
Tél. : 01 64 14 70 74
julie.girard@departement77.fr
Nos réf. : DGAA/DADT/D18-002798-DADT
Vos réf. : MJV/PG/18-98

Monsieur Pascal GOUHOURY
Président
Communauté d'agglomération
du Pays de Fontainebleau
44 rue du Château

77 300 FONTAINEBLEAU



Objet : Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Président,

Suite à votre courrier du 15 février 2018 notifiant le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Ury, j'ai l'honneur de vous informer qu'après examen du dossier, il n'appelle pas d'observations de la part du Département sur ses domaines de compétence.

A l'issue de la procédure, je vous remercie de bien vouloir transmettre au Département un dossier de PLU approuvé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Louis THIERIOT
Président du conseil départemental par intérim